

Date d'affichage : 28/01/2025

COMMISSION JURIDIQUE COUPES JEUNES RÉUNION PAR MAIL DU 28/01/2025
--

Présents : MM C. FOURNIER, J-C. DAGBERT, P. LEMAITRE.

Journée du 25/01/2025

30155666 CHALLENGE FUTSAL U15F PAYS DE ST OMER/MARCK AS. Forfait de MARCK AS. Homologué : PAYS DE ST OMER US 3 - MARCK AS 0 par forfait. Amende 100€ à MARCK AS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président
C.FOURNIER